Envoyé en préfecture le 08/06/2022
Reçu en préfecture le 08/06/2022
Affiché le
ID : 081-218101053-20220602-2022_058-DE

EXTRAIT
Registre des délibérations du conseil municipal

SEANCE DU 02 JUIN 2022

Délibération n° 2022/058

OBJET : **Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association Orchestre Batterie Fanfare de Graulhet Tarn.**		
Date de convocation : **25 mai 2022**		Nombre de conseillers en exercice : **33**
Présents : **24**	Votants : **30**	Date d'affichage ou notification : **09 juin 2022**

L'an **2022, le 02 juin** à **18 heures 30**, le conseil municipal de GRAULHET, légalement convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** à l'hôtel-de-ville sous la présidence de **M. Blaise AZNAR**, Maire.

Conformément à la loi n° 96-142 du 21 février 1996 et selon les dispositions de l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, la séance a été publique.

Étaient présents : 24
M. AZNAR Blaise - Mme LAVIT Michelle - Mme KAOUANE Louisa - M. MEHDI Saïd - Mme LEPINAY Marie-Christine - M. MIRALES Marc - Mme BOUTIN Mireille - M. HERRET Nicolas - Mme SENAT-SOLOFRIZZO Marie-Paule - M. SERIN Christian - M. BARTHES Philippe - Mme TRUQUET Marie-Thérèse - M. PENARD Serge - M. ORTEGA Fernand - Mme BELOU Florence - M. BATAOUI Kamel - Mme DA COSTA Céu - Mme OISEAU Christelle - M. SCUGLIA Domenico - Mme ENNAJJARI Malika - Mme MALAURE Françoise - Mme DOS SANTOS FERRAO Emilia - M. BACOU Julien - Mme PINEL Vanessa.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avec pouvoir : 6
M. GRAU Jean Michel (pouvoir MEHDI Saïd) - M. BLESS Mathieu (pouvoir BELOU Florence) - Mme FITA Claire (pouvoir AZNAR Blaise) - Mme AMALIK Hanane (pouvoir LAVIT Michelle) - Mme BORDES Mélanie (pouvoir BATAOUI Kamel) - M. TERRASSIE Vincent (pouvoir MALAURE Françoise).

Absents sans pouvoir : 3
M. CALMETTES Patrick - Mme BUNEL Sylvie - M. ANDRIEU René.

ADOPTE A L'UNANIMITE SANS ABSTENTION

Mme LAVIT Michelle a été élue secrétaire.

Envoyé en préfecture le 08/06/2022
Reçu en préfecture le 08/06/2022
Affiché le
ID : 081-218101053-20220602-2022_058-DE

Le samedi 2 avril 2022, l'association Orchestre Batterie Fanfare de Graulhet Tarn a présenté un gala au Forum de Graulhet.

A cette occasion, l'association a pu compter sur la présence de la batterie fanfare de Saint Georges d'Espéranche (Isère) forte de plus de 40 éléments, afin de proposer au public venu nombreux (plus de 500 personnes) un spectacle de qualité.

Cet évènement majeur pour la saison 2021/2022 de l'Orchestre Batterie Fanfare de Graulhet Tarn avait pour objectif de redynamiser l'association fortement impactée par la crise sanitaire, de promouvoir la pratique musicale amateur, de mettre en valeur l'échange des cultures régionales.

Ce concert était également axé sur la mise en valeur du patrimoine des batteries fanfares, la France étant le seul pays au monde à posséder ce type de formation.

L'association a sollicité à cette occasion la ville de Graulhet pour le versement d'une subvention exceptionnelle, ceci afin de faire face aux difficultés rencontrées par la crise sanitaire qui ont perturbé son quotidien.

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

DÉCIDE

- D'APPROUVER le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de **500 euros**.

- DE DONNER pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération et engager la commune.

Pour extrait conforme,

LE MAIRE : **Blaise AZNAR**



« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse – sis 68, rue Raymond IV BP 7007 – 31068 Toulouse Cédex 07 – dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr »